



L'agent de surveillance

L'agent de surveillance est chargé de la protection des biens et des personnes.

Activité principale

L'agent de sécurité est chargé de la protection des biens et des personnes. Il accueille, surveille et contrôle l'accès des sites sur lesquels il est affecté. En cas d'accident ou d'évènement exceptionnel, il participe aux opérations de secours. Il rédige le journal de sécurité pour signaler les événements survenus (anomalies, incidents, etc.).

Missions principales

- Assurer une présence dans les locaux et veiller à la sécurité des personnes et à la préservation des biens.
- Apprécier les actions appropriées ou les moyens à déclencher en fonction des situations, selon les consignes établies.
- Contrôler le fonctionnement des installations de sécurité.

Qualités requises

Chargé de la surveillance de locaux ou d'évènements dans un poste de sécurité, l'agent de sécurité surveille un lieu soit à partir d'un poste fixe, soit en effectuant une ronde dans les locaux dont il a la responsabilité. Seul ou en équipe, il travaille debout la plupart du temps et est amené à se déplacer souvent au sein des locaux à surveiller. Il doit aussi savoir s'adapter aux horaires décalés : la nuit ou le week-end.

Compétences

- Savoir garder son calme.
- Etre vigilant, attentif au moindre détail et savoir repérer les changements suspects.
- Avoir des notions de base sur les différents matériels d'alarme et de surveillance.
- Maîtriser les bases du secourisme.

Diplômes

- Niveau d'étude (Min 3 ème collège)

Qualités requises

Les possibilités d'évolution d'un agent sont réelles et importantes. Il peut se spécialiser comme opérateur en télésurveillance, rondier intervenant, agent de prévention des vols, agent de sécurité incendie. Avec de l'expérience, l'agent de sécurité peut devenir responsable de site ou chef d'équipe de sécurité.